

LE SLOUGHI OU LEVRIER D'AFRIQUE DU NORD

par J. F. CHAULET

Revue « Algérie Verte » n° 8 - 3^e Trimestre 87
Revue du Ministère de l'Agriculture (Algérien)
12, Boulevard Col. Amirouche. ALGER

De nombreuses espèces animales sont menacées de par le monde. Notre pays n'échappe pas à cette Loi et le sloughi fait partie de ces espèces qu'il est nécessaire de protéger.

Plusieurs articles dans la presse nationale lui ont déjà été consacrés. Dans ALGERIE ACTUALITE, en Décembre 84, Soufiane Youfifi tirait la sonnette d'alarme : « Allons-nous le laisser disparaître ? ». En janvier 86, un autre article de sensibilisation paraissait dans EL-MOUDJAHID de B. Ettayeb, « le Sloughi Lévrier : une race en voie d'extinction ». Dans ALGERIE ACTUALITE, à nouveau, en décembre 86, Ghania Mouffok lui consacrait un article : sloughi, vie de chien (...) une saga en voie d'extinction ». Dans HORIZONS, enfin, en Janvier 87, on pouvait lire une défense de cette espèce dans la rubrique « cynophile », le « sloughi, victime de l'incurie des hommes ».

Il est donc clair que le nombre de personnes et d'organismes s'intéressant à sa survie se multiplient mais pour parvenir à une véritable préservation, il faut une bonne information.

Pour préserver ce lévrier, il faut respecter les principes essentiels d'un plan de sélection bien établi, afin d'assurer :

— Dans une première phase, la sauvegarde de la race par la multiplicité du cheptel existant pour l'instant en faibles effectifs ;

— Dans une deuxième phase, il faudra conserver l'originalité du sloughi par des techniques d'élevage et de sélection et assurer la distribution, la répartition auprès des éleveurs particuliers en vue de leur utilisation.

Pour préserver l'originalité de la race, l'utilisation majeure doit être celle de la CHASSE :

— Chasse comme elle se pratiquait jadis. Dans les premiers temps de la colonisation, le Général Daumas notait dans son ouvrage, *Les Chevaux du Sahara et les mœurs du désert* :

« Dans le désert africain, le riche et le pauvre regardent le sloughi comme le compagnon de leurs plaisirs chevaleresques et le pourvoyeur de leurs besoins les plus impérieux : l'alimentation. On comprend dès lors les soins que l'on prodigue à une sloughia et la surveillance que l'on exerce sur les accouplements ». On estime qu'un sloughi qui a deux ans, ne sait pas chasser, ne le saura jamais ;

Si la chasse au sloughi est interdite depuis un siècle, c'est à la suite d'une loi de colonisation en 1844. Or, on sait que cette chasse au sloughi réserve à l'homme la pratique d'un sport noble et qu'elle est, par ailleurs, très écologique.

La pratique de la chasse en tant que sport apparaît comme une solution d'avenir pour la préservation de la race. Pour cela, bien entendu, il est nécessaire que soient prévues et aménagées des pistes de courses spéciales, comme cela se fait dans d'autres pays.

Ce spécimen de la nature est parfaitement reconnaissable à son appa-



Ben Bahram Arabella, Sloughi, 1 an, fauve à masque noir.

rence générale et à ces trois signes assez particuliers :

1) L'allure sèche et décharnée de l'ensemble du corps qui doit être équilibré ainsi que l'aspect levrette (allure déjà notée dans certaines représentations des peintures du Tassili) ;

2) L'aspect de la tête avec des oreilles tombantes (avec ou sans masque noir) et un joli port de queue.

3) La coloration unicolore de la robe, sable ou fauve du clair au foncé, avec un poil ras et fin.

D'autres caractéristiques peuvent être notées :

— Les yeux : grands, foncés, bien enchassés dans l'orbite, souvent noirs, veloutés, aux paupières très sombres, comme fardées, soulignés de khol, évoquant l'œil de la gazelle, tristes, doux et nostalgiques.

— Une taille oscillant de 70 à 75 cm du garrot pour les mâles et de 65 cm pour les femelles.

— Son aptitude à la chasse, sa caractéristique essentielle pour laquelle il déploie toute son habitation. La constitution anatomique de ce chien l'oriente vers la réalisation d'un but particulier : la vitesse. Mais, avec l'interdiction de la chasse, sa silhouette risque de s'alourdir, modifiant une des caractéristiques de la race : pour éviter cela, la création de courses de sloughis est nécessaire.

En conclusion, nous citerons ce « portrait » extrait du *Livre d'Or des Chiens* (1972) :

« Indépendant et aristocratique, tel est le sloughi. Il n'est ni soumis, ni docile. Il faut pour l'aimer, reconnaître et accepter son caractère libre et fier et le besoin d'indépendance qu'il a pris de l'habitude de vivre dans les grands espaces. Son intelligence est subtile et on le considère, à juste titre, comme le plus intelligent des lévriers. Un grand amateur de sloughis a dit de lui : « il ne s'adapte pas à vous, on doit s'adapter à lui ». Ce n'est pas tout à fait une boutade ».

(M.A.P.)

Cf. B. BEDON, « Contribution à l'étude du Sloughi, Thèse « pour le Doctorat Vétérinaire » — Ecole Vétérinaire d'Alfort, 1974. Traduction de l'arabe : « Le Sloughi après deux ans et l'homme après deux jours, s'ils ne valent rien, ne laissent aucun espoir ».